

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION INITIATIVE PAYS D'AUBAGNE LA CIOTAT POUR LA POURSUITE DU DEPLOIEMENT DES BOUTIQUES A L'ESSAI DANS LA COMMUNE DE LA CIOTAT

Soutenir et favoriser le commerce de proximité et l'artisanat sont des priorités métropolitaines.

La Métropole a ainsi adhéré en 2018 à la Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai afin d'encourager le déploiement de ce dispositif sur les territoires métropolitains.

En pratique, ce dispositif est mis en œuvre par les plateformes d'initiative locale et nécessite des financements spécifiques et complémentaires aux subventions de fonctionnement versées annuellement par les Conseils de Territoire aux plateformes pour leurs missions traditionnelles d'accompagnement et de financement des projets de création d'entreprises.

En 2018, Initiative Pays d'Aubagne La Ciotat a piloté le déploiement d'une première boutique à l'essai dans la commune de La Ciotat (et d'Auriol – Conseil de Territoire Pays d'Aubagne et de l'Etoile).

En 2019, l'association entend poursuivre le déploiement de ce dispositif à La Ciotat (boutique n°2 et boutique n°3), Auriol (boutique n°2) et Aubagne (boutique n°1 et boutique n°2) et sollicite une demande de subvention de 5000 € auprès du Conseil de Territoire Marseille Provence pour La Ciotat.

NB : Initiative Marseille Métropole pilote le déploiement de ce dispositif dans les autres communes du Territoire Marseille Provence (dont Marseille et Marignane en 2019, sollicitant notamment une demande de subvention de 10 000 €).